



COMMUNIQUE

MISSION CONJOINTE DE SOLIDARITE DE HAUT NIVEAU

**CEDEAO - UNION AFRICAINE - NATIONS UNIES - CONSEIL DE L'ENTENTE EN
VUE DE LA PROMOTION D'UNE ELECTION PRESIDENTIELLE CREDIBLE,
TRANSPARENTE ET APAISEE EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**

DU 4 au 07 OCTOBRE 2020

ABIDJAN, le 06 octobre 2020

1. Dans le cadre des efforts de la diplomatie préventive de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), de l’Union Africaine (UA) des Nations Unies (ONU) et du Conseil de l’Entente visant à promouvoir la tenue d’une élection présidentielle crédible, transparente et pacifique en République de Côte d’Ivoire, le 31 octobre 2020, une mission conjointe de haut niveau a séjourné en République de Côte d’Ivoire du 4 au 7 octobre 2020.
2. La Mission conjointe est consécutive :
 - à la visioconférence organisée par la CEDEAO et l’ONU avec le président de la Commission Electorale Indépendante (CEI) le 24 juin 2020 pour discuter de l’état d’avancement des travaux préparatoires du scrutin prévu pour le 31 octobre 2020 ;
 - à la rencontre consultative avec les parties prenantes et institutions impliquées dans l’organisation de l’élection présidentielle du 31 octobre en Côte d’Ivoire, organisée conjointement par la CEDEAO, l’UA, l’ONU et le Conseil de l’Entente, le 31 août 2020 ;
 - à l’atelier de formation par visioconférence destiné à des représentants de partis politiques, en vue de leur permettre de renforcer leurs capacités en matière de communication, de conduite et de financement d’une campagne électorale et de démocratie interne, entre autres domaines, les 21 et 22 septembre 2020 organisée par la Commission de la CEDEAO ;
 - au séjour du Représentant Spécial du Secrétaire General des Nations unies en Afrique de l’Ouest et au Sahel du 20 au 26 septembre 2020 en République de Côte d’Ivoire.
3. La délégation de la Mission conjointe était composée des personnalités suivantes :

- S.E. Mme Shirley Ayorkor BOTCHWEY, Ministre des Affaires Etrangères et de L'intégration Régionale de la République du Ghana et Présidente du Conseil des Ministres de la CEDEAO ;
 - S.E.M. Mohamed Ibn CHAMBAS, Représentant Spécial du Secrétaire-général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
 - S.E. Mme Minata Samaté CESSOUMA, Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine ;
 - Le Général Francis A. BEHZANZIN, Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO ;
 - S.E.M. Patrice Kouame, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, a assisté aux rencontres à l'invitation du Président de la Commission de la CEDEAO.
4. La mission conjointe vise à offrir aux parties prenantes ivoiriennes, une plateforme consultative additionnelle de haut niveau, en plus des efforts en cours pour instaurer la communication et l'interaction entre les acteurs politiques, afin qu'ils s'accordent sur des engagements consensuels pour une élection présidentielle inclusive, transparente et paisible.
5. Au cours de son séjour à Abidjan, la Mission conjointe a été reçue en audience par Son Excellence Monsieur, Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire. Il a souhaité la bienvenue aux membres de la Mission conjointe et leur a exprimé toute sa gratitude pour la manifestation de la solidarité internationale à la République de Côte d'Ivoire. Il a réaffirmé à la Mission toute sa détermination à promouvoir la paix en Côte d'Ivoire et dans toute la sous-région. A cet égard, il a assuré la Mission, qu'il ne ménagera aucun effort pour assurer la tenue d'une élection présidentielle crédible, inclusive, transparente et apaisée en Côte d'Ivoire.

6. La Mission conjointe s'est entretenue avec divers acteurs institutionnels, notamment, Monsieur le Premier Ministre, Messieurs le Ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, le Ministre de la sécurité et de la Protection Civile ainsi que les présidents de la Commission Electorale Indépendante et du Conseil constitutionnel sur les préparatifs de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020.
7. La Mission conjointe a également eu des consultations avec les parties prenantes en Côte d'Ivoire, notamment les partis politiques de la coalition au pouvoir, les partis de l'opposition, les candidats, le groupe des ambassadeurs africains, européens et autres partenaires accrédités en République de Côte d'Ivoire, ainsi que diverses organisations de la Société Civile et les associations des femmes et des jeunes.
8. La Mission conjointe s'est félicitée de l'engagement et de la volonté des autorités à promouvoir une élection inclusive, transparente, crédible et apaisée en Côte d'Ivoire. Elle s'est également félicitée des progrès réalisés dans la préparation des différents volets techniques pour une élection présidentielle dont les résultats seraient acceptés par tous.
9. La Mission conjointe a exprimé sa vive préoccupation quant à l'absence de confiance entre les acteurs politiques ivoiriens. Elle a condamné fermement les actes de violences et les discours de haine aux relents communautaires, qui se sont malheureusement invités dans le champ de la compétition politique et qui sont susceptibles d'impacter négativement les progrès réalisés jusqu'à ce jour dans le pays.
10. La Mission conjointe a encouragé la CEI à poursuivre les rencontres avec les différents candidats pour trouver des solutions aux questions en suspens.

11. La Mission conjointe a invité l'ensemble des parties prenantes à favoriser le dialogue et à s'engager pour l'organisation et la tenue d'une élection, crédible, transparente, inclusive, respectueuse des droits de l'homme et qui tient compte des mesures barrières pour contenir la propagation de la pandémie à la Covid-19.
12. Elle les a encouragé à sécuriser le processus électoral tout comme la protection de l'intégrité physique des candidats, de leur militants avant, pendant et après l'élection du 31 octobre 2020. Elle les a exhorté à adhérer au Code de Bonne Conduite des Partis Politiques, Forces Politiques et Candidats à l'élection présidentielle, pour favoriser la création d'un environnement propice à la tenue d'une élection démocratique gage de paix, de cohésion nationale et de développement de la République de Côte d'Ivoire.
13. La Mission conjointe a informé les autorités et les acteurs politiques ivoiriens du déploiement d'observateurs électoraux de la CEDEAO et de l'Union Africaine dans le cadre de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 afin de contribuer à sa crédibilité.
14. La CEDEAO, l'Union Africaine et les Nations Unies réitèrent leur ferme engagement à accompagner le peuple de Côte d'Ivoire dans cette phase cruciale et délicate de la consolidation de la démocratie.
15. La Mission conjointe remercie les autorités ivoiriennes pour l'accueil chaleureux et fraternel ainsi que pour toutes les facilités mises à leur disposition tout au long de leur séjour en terre ivoirienne.

Fait à Abidjan, le 07 octobre 2020

LA MISSION DE SOLIDARITE CONJOINTE

CEDEAO - UNION AFRICAINE - NATONS UNIES-CONSEIL DE L'ENTENTE